

CGV – Privatisation & Fêtes de famille – Version complète

Champ d'application

Ces CGV s'appliquent aux privatisations, week-ends et fêtes de famille.

Les présentes CGV valent règlement intérieur.

Conditions d'âge et responsabilité

Les hébergements sont réservés à des personnes majeures.

L'âge minimum requis pour le responsable de réservation est de 30 ans.

Le signataire est responsable de l'ensemble du groupe.

Animaux

Les animaux sont strictement interdits lors des privatisations.

Horaires

Arrivées entre 16h et 19h.

Départs avant 10h.

Tout dépassement entraînera une facturation supplémentaire.

Sécurité – ERP

Consignes de sécurité affichées.

Issues de secours dégagées en permanence.

Interdiction de bougies, fumigènes, feux d'artifice, machines à fumée.

Poêle à bois manipulé uniquement par l'exploitante.

Les voies de secours doivent rester accessibles.

Bruit

Musique autorisée uniquement dans la salle.

Bruit extérieur interdit de 22h à 7h.

Toute amende est à la charge du locataire.

Salle – cuisine – matériel

Inventaire effectué avant et après l'événement.

Toute casse ou dégradation sera facturée.

Prestataires et matériel extérieurs doivent être déclarés.

Feux de camp et feux d'artifice interdits.

Responsabilités et assurances

Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Les mineurs restent sous surveillance constante.

Tout dommage engage la responsabilité du locataire.

Force majeure

En cas d'annulation indépendante de la volonté de l'exploitant,
un remboursement ou un report sera proposé sans indemnité complémentaire.